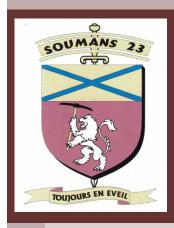
Année 2025, n°10

Juin

Soumans: Vue du ciel



Vue aérienne de la commune de Soumans Cliché : Jean Archambault, Jean-Paul Mayard - Cercle d'Archéologie de Montluçon et sa région

sulletin municipa

SOUMAN

ш

COMMUN

Dans ce numéro:

Etat-civil	3
Budget	5
Associations	22

Edito

Chères Soumanaises, Chers Soumanais,

Comme chaque année, nous vous présentons les grandes lignes du budget de la commune adopté par vos élus le 11 avril dernier. Le vote du budget est toujours un moment déterminant pour la vie municipale : il fixe le cap, établit les priorités et reflète nos engagements pour améliorer le quotidien de chacun et anticiper les besoins de demain. Cependant le contexte économique et financier est de plus en plus exigeant pour les communes et impacte notre activité. Ainsi, cette année, nous n'avons pas eu de réponses positives à nos demandes de subventions auprès des services de l'Etat afin de réaliser des travaux d'importance et combien nécessaires pour notre collectivité. Cela nous oblige à revoir notre agenda et rechercher d'autres financements, car il n'est nullement question de renoncer à nos projets.

Pour nos concitoyens, la question de la santé et plus particulièrement des déserts médicaux est primordiale. Le droit à la santé est certes constitutionnel, mais il est de plus en plus maltraité et les collectivités locales se retrouvent désemparées face à la progression des déserts médicaux. Nous ne pouvons pas accepter que l'Etat se défausse sur les collectivités locales. De même qu'il faut sortir de cette concurrence malsaine entre territoires pour s'assurer d'une présence médicale. Cette concurrence est très coûteuse pour les collectivités et ne stabilise pas obligatoirement l'installation de médecins.

Dans ce contexte, les professionnels de santé de la Maison de Santé pluriprofessionnelle (MSP) du cheflieu de canton ont alerté les élus de leurs difficultés à trouver des médecins, afin de remplacer ceux qui cesseront leur activité en 2026. Par ailleurs, ils sollicitent une participation financière des communes du bassin de vie de Boussac afin de prendre en charge notamment les frais de secrétariat, à raison de 6 € par habitant, ce qui, selon eux aurait un effet d'attractivité pour recruter des praticiens.

Considérant qu'une participation financière des communes ne garantit pas l'arrivée de nouveaux médecins au sein de la MSP et qu'une commune ne peut financer des charges de secrétariat d'une structure privée, le conseil municipal n'a pas donné suite à cette demande.

Je vous souhaite un bel été.

Jean-Claude PARNIERE

Page 2 BULLETIN MUNICIPAL

NAISSANCE

Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin municipal, il fallait lire : le 5 décembre de Léo, Pierre CARTE - Montebras

Le 15 février de Marius, Rémy MATHIVAT – Le Mazurier

Le 12 mars de Lylou, Yolande, Emma FAUDEUX – Châtres

Le 10 avril de Tyago, Jean-Luc, Raymond JOUBLIN – Lotissement Ville Gozet

Le 19 mai de Ezio, François, Patrice, Yanou BRASSEUR - Rue des Ecoles

Le 14 juin de Jeanne HENRY - La Baclière

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux bébés.

DECES

Le 30 décembre de Jocelyne PICHON née MOUTARD à 1'âge de 68 ans - Rue des rosiers

Le 5 janvier de Marie-Pierre FRANC née LABORIE à l'âge de 83 ans – Résidence Humanoa

Le 13 février de Colette BELINET née VERNADAT à l'âge de 85 ans - Rue des Acacias

Le 17 février de Arlette NEVADO née REMISIO à l'âge de 91 ans - EHPAD de Montluçon

Le 3 mai de Colette VACHER née HUGUET à l'âge de 99 ans - Rue des Acacias

Le 20 mai de Clémence TROUBAT née AUCOUTURIER à l'âge de 91 ans - EHPAD de Boussac.

Le 2 juin de Françoise SUDROT née PETIT à l'âge de 73 ans – La Garde

Le 18 juin de Augustyn KRUK à l'âge de 92 ans – Quartier de la Varnade

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

ANNÉE 2025, N°10

HOMMAGES



Jocelyne, notre collègue et amie du conseil municipal, nous a quittés en cette fin décembre 2024.

Née en région parisienne, ainée d'une fratrie de sept enfants, son parcours professionnel témoigne d'une réelle volonté d'émancipation. Femme de ménage, puis gardienne d'immeuble elle décida de passer le concours d'agent administratif de la fonction publique territoriale et intégrera la mairie de Eragny (Val d'Oise).

A leur retraite, avec son conjoint parti trop vite, elle s'installa définitivement à Soumans et c'est tout naturellement, forte de son expérience acquise en mairie, qu'elle accepta de participer à la vie municipale soumanaise.

Dans cette équipe elle a su trouver immédiatement sa place. Disponible, volontaire, exigeante, elle était à l'écoute des administrés et ne manquait jamais de faire remonter les questions, les remarques que lui soumettaient nos concitoyens. Exigeante, tout en étant mesurée, elle n'hésitait jamais de faire part à ses collègues ce qui, pour elle, n'allait pas dans le bon sens et méritait une réponse plus appropriée.

Son investissement auprès du club des aînés traduisait sa volonté de développer un large tissu associatif dans la commune, dans une parfaite harmonie.

Nous pensons à sa famille et | ses proches. Jocelyne était une belle personne.



C'est avec beaucoup de tristesse et de nostalgie que nous avons appris le décès, le 19 mai dernier, de Clémence TROUBAT, plus connue sous le prénom de Ginette.

Ginette est née à Bobenoire, village de la commune de Soumans, le 8 avril 1934.

Ginette c'était surtout, pour de nombreuses générations de Soumanais, la cantinière de l'école et ce depuis octobre 1955 jusqu'à son départ à la retraite, bien méritée, le 30 avril 1994.

Elle a nourri des générations d'écoliers avec le cœur, avec simplicité et générosité. Elle faisait partie de ces personnes discrètes, mais combien essentielles à la vie municipale.

Tant d'années au service de cette jeunesse, tant d'années dédiées au service public qu'est l'école, cela mérite respect et reconnaissance.

Et c'est tout naturellement qu'il lui fut décernée par le préfet de la Creuse en date du 15/07/1994, elle si modeste, la médaille d'honneur, régionale et communale, échelon argent.

FERMETURE DE LA MAIRIE

Pour congés annuels, la Mairie sera fermée du 6 août au 24 août inclus.

FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE

Pour congés annuels, elle sera fermée du 21 juillet au 3 août.

Depuis le 17 mars, l'agence postale n'est plus ouverte le samedi matin ; les horaires d'ouverture sont désormais du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

L'accès à la bibliothèque municipale se fait également dans ces plages horaires.

BIBLIOTHEQUE

La municipalité renouvelle ses remerciements aux donateurs de livres. Tous ces dons ont permis de créer la bibliothèque municipale et la population est invitée à venir la découvrir et à emprunter, autant qu'elle le souhaite, les ouvrages dans différents styles littéraires.

Merci également à Elisabeth Chabannas qui a réalisé le classement de toutes ces œuvres et qui participe activement à la vie de cette bibliothèque, sans oublier Patricia Foucat.

Page 4 BULLETIN MUNICIPAL

Compte administratif principal 2024

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 s'établissent comme suit

RESULTAT DE CLOTURE (Réalisation de l'exercice + ou - Reports N-1)	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024	228 180.63 €	501 102.49 €	729 283.12 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024	121 472.19 €	730 049.60 €	851 521.79 €
Résultat de clôture de l'exercice 2024	-106 708.44 €	228 947.11 €	122 238.67 €
Reprise du résultat de l'exercice 2023	-5 939.99 €	33 311.00 €	27 371.01 €
TOTAL BUDGET	-112 648.43 €	262 258.11 €	149 609.68 €
RESTES A REALISER (RAR) à reporter en N+ 1			
- Dépenses	-341 922.37 €		-341 922.37 €
- Recettes	246 499.92 €		246 499.92 €
RESULTAT CUMULE	-208 070.68 €	262 258.11 €	54 187.43 €

Résultat de clôture pour l'année 2024 : 122 238.67 €

BUDGET PRIMITIF 2025

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
S'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de	S'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de
589 955 €	635 730 €

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 589 955 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 635 730 € pour la section d'investissement pour un budget total de 1 225 685 €.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de $589\,955$ \in avec un virement en section d'investissement d'un montant de $9\,000$ \in (compte 023). La section de fonctionnement se décompose comme suit :

NATURE	MONTANT	NATURE	MONTANT
	PREVISIONNEL		PREVISIONNEL
DEPENSES	2025	RECETTES	2025
Charges à caractère général	242 292.00 €	Atténuation de charges	2 670.77 €
Charges de personnel	189 000.00 €	Recettes des services	35 600.00 €
Autres charges de gestion courante	133 641.00 €	Impôts et taxes	76 466.00 €
Charges financières	2 845.00 €	Fiscalité locale	204 790.00 €
Dotations aux provisions	2 000.00 €	Dotations, subventions et participations	174 766.00 €
		Autres produits de gestion courante	41 475.00 €
Total des dépenses réelles	580 955.00 €	Total des recettes réelles	535 767.77 €
Le virement à la section d'investissement Compte 023	9 000.00 €	Résultat reporté (excédent de fonctionne- ment antérieur) – R 002	54 187.23€
TOTAL DES DEPENSES	589 955.00 €	TOTAL DES RECETTES	589 955.00 €

Page 6 BULLETIN MUNICIPAL

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES:

Les principales dépenses prévues au budget primitif

DETAIL DES OPERATIONS OU PROJETS	RESTES A REALISER CREDITS DE REPORT	NOUVEAUX CREDITS	TOTAL PROJET BP 2025 (RAR + Nouveaux crédits)
001 – Solde d'exécution négatif d'investisse-		112 648.43 €	112 648.43 €
LES DEPENSES FINANCIERES			
1641 – Remboursement des emprunts – part en capital		9 265.00 €	9 265.00 €
165 – Dépôts et cautionnement		400.57 €	400.57 €
DEPENSES D'EQUIPEMENT – COMPTES			
EN 20 ET 21			
2031 – Honoraires MAM	12 812.26 €		12 812.26 €
2041512 – Participation à Creuse Con- fluence pour le changement de chaudière		19 193.11 €	19 193.11 €
231 – Construction MAM – procédure de			
reprise de concessions au cimetière- cons-	329 110.11 €	150 000.00 €	479 110.11 €
2188 – Achat aérateur de prairie		2 300.52 €	2 300.52 €
TOTAUX	341 922.37 €	293 807.63 €	635 730.00 €

- La somme de 400.57 € est portée en dépenses en prévision éventuelle de départs de locataires, la caution doit être restituée.
- La communauté de communes Creuse Confluence envisage des travaux de changement de chaudières dans les écoles de six communes, dont Soumans : la participation de la commune s'élève à 19 193.11 €.
- Le projet de construction de l'annexe des ateliers municipaux a fait l'objet d'une demande de subvention DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux), sans réponse à ce jour, l'Assemblée délibérante sera amenée à prendre une décision concernant le maintien ou non, pour cette année, du projet si la subvention n'était pas accordée.

Prévision d'achat d'un aérateur de prairie pour le stade municipal ; avant achat, il sera cherché une solution pour un prêt auprès d'une autre commune

LES RECETTES:

Les recettes prévisionnelles inscrites au budget primitif

DETAIL DES OPERATIONS OU PROJETS	RESTES A REALISER CREDITS DE REPORT	RECETTES PREVI- SIONNELLES POUR LE BUDGET 2025 EN SECTION D'INVES- TISSEMENT	TOTAL PRO- JET BP 2025 (RAR + Nou- veaux crédits)
021 – VIREMENT DE LA SECTION DE		9 000.00 €	9 000.00 €
10222 – FCTVA		898.70 €	898.70€
1068 – affectation du résultat 2023		208 070.88 €	208 070.88 €
Subventions :			
1321 – DETR + CAF pour construction MAM	214 499.92 €		
DETR construction annexe + acquisition		41 095.00 €	255 594.92 €
13248 – Participation commune de Lavaufranche pour procédure de reprise de concessions au		2 600.50 €	2 600.50 €
1345 – Département : amendes de police		1 635.00 €	1 635.00 €
138 – Subvention Creuse Confluence pour MAM	32 000.00 €		32 000.00 €
1641 – Emprunts relais TVA MAM + construction		125 000.00 €	125 000.00 €
165 – Caution logements loués en 2025		930.00€	930.00€
TOTAUX	246 499.92 €	389 230.09 €	635 730.00 €

Des subventions DETR (<u>Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux</u>) ont été sollicitées auprès de l'Etat pour la construction de l'annexe des ateliers municipaux et l'acquisition du logiciel 'cimetière ' dans le cadre de la procédure de reprise des concessions abandonnées, aucune réponse n'a été donnée à ce jour.

Page 8

BULLETIN MUNICIPAL

Un emprunt relais TVA d'un montant de 70 000 € sera contracté dans l'année afin de financer la TVA de la construction de la MAM.

Un emprunt d'un montant de 55 000 € a été prévu dans le cas où la construction de l'annexe des ateliers municipaux serait réalisée, construction tributaire de la subvention DETR.

Budget

Des subventions ont été attribuées aux associations dont la liste figure dans ce tableau.

ACCA Soumans	300 €	Les 3 Z'Ecoles SBL	500 €
Anciens combattants	150 €	Devoir de mémoire	100 €
AFRC	200 €	Secours populaire	200 €
AS Soumans	100 €	La Croix rouge française	250 €
Association « Les Kiens »	200 €	Lire en Creuse	50 €
Les Amis de la Chassagne	200 €	Le Souvenir Français	100 €

TAUX DES TAXES pour l'année 2025

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes qui sont :

- taxe foncière sur le bâti : 34.38 %

- taxe foncière sur le non bâti : 48.41 %

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11.87 %

MAISON D'ASSITANTES MATERNELLES

La construction du bâtiment est presque terminée, seules quelques finitions restent à faire. La maison d'assistantes maternelles ouvrira donc ses portes à compter du 25 août 2025 pour accueillir assistantes maternelles et enfants. Un nouvel accueil de garde d'enfants est à disposition des parents afin de palier au manque d'assistantes maternelles à domicile.

Une association a été créée et porte le nom « Les Petits Galopins », nom donné également à la structure.

Les futures assistantes maternelles et la municipalité lancent un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient faire don de jouets et/ou de livres pour les enfants ainsi que tout matériel et/ou mobilier pour équiper la structure.

Une liste des dons est tenue par la Mairie afin d'éviter des achats non nécessaires. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à la Mairie au 05.55.65.40.90.

AU TIKKI'S: UNE NOUVELLE EQUIPE PREND SON ENVOL!



Nous sommes heureux d'accueillir Frédéric et Emmanuel qui reprennent la gestion du bar-tabac- restaurant de notre commune. Ayant effectué leur formation en section hôtellerie-restauration, puis après avoir exercé d'autres activités tout aussi enrichissantes, c'est tout naturellement qu'ils reviennent aux origines.

Avec l'aide de Jérémy, cette belle équipe apporte avec elle son dynamisme, sa passion et l'envie de faire vivre ce commerce essentiel à la vie locale. Son engagement est une excellente nouvelle, car le bar-tabac- restaurant est bien plus qu'un simple établissement : c'est un lieu, où se tissent des liens, où se partagent des moments de joie et d'échanges.

Nous invitons nos concitoyens à soutenir cette belle initiative en venant découvrir leur offre et en faisant de ce lieu un espace chaleureux et vivant.

Le conseil municipal remercie Sophie Kovelmann pour son travail et son dévouement durant ces dernières années passées aux manettes de l'établissement auquel elle a donné ce nom qui sent bon les Marquises.

Frédéric le nouveau gérant (à gauche) et Jérémy

Page 10 BULLETIN MUNICIPAL

UNE SOUMANAISE ET SA CHIENNE AU SALON DE L'AGRICULTURE

Annette Butet est une passionnée et sa passion l'a tout naturellement conduite avec Perla, une chienne Mâtin des Pyrénées, au salon de l'agriculture le 26 février dernier pour y concourir face à une vingtaine d'autres concurrents.

Il est à noter que Perla est une habituée des concours : son excellence a été reconnue par les différents jurys qui l'ont nommée " classe championne de France" lui permettant ainsi de participer au prestigieux Concours Général Agricole. Dommage : face à une vive concurrence, le résultat n'a pas été à la hauteur espérée, mais ce magnifique parcours mérite toutes nos félicitations.

La passion d'Annette remonte, à l'enfance : depuis la découverte du film "Belle et Sébastien" elle est restée admirative de ces magnifiques chiens. Installée à Soumans depuis une dizaine d'années elle décida, parallèlement à son activité professionnelle, de se lancer dans l'élevage de cette race de chiens Montagne et Mâtin des Pyrénées et de participer aux différentes sélections.

Nous lui souhaitons le meilleur pour ses prochains concours.



A SAVOIR

Depuis la dématérialisation des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux...), la demande doit être déposée en Mairie en un seul exemplaire.

L'utilisation des nouveaux cerfa est obligatoire et ils doivent être téléchargés sur <u>service-public.fr</u>

Demande de renouvellement de carte d'identité et passeport

Toute demande de carte d'identité ou de passeport doit être faite auprès de la Mairie de Boussac. Au préalable, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 05.55.65.01.09.

Les personnes qui le peuvent doivent faire une pré-demande sur internet, sur le site ants.gouv.fr, puis imprimer la demande.

La municipalité rappelle aux propriétaires de maisons d'habitation d'installer le numéro qui leur a été attribué lors de l'adressage de la commune sur le mur ou sur la boite à lettres.

CIMETIERE

La municipalité rappelle que la procédure portant sur la reprise des concessions abandonnées se poursuit jusqu'au 31 octobre 2025, date à laquelle la procédure sera close.

La liste des concessions paraissant abandonnées est consultable à la mairie, sur le site web de la commune : soumans.fr et sur la plateforme : www.cimetiere-de-france.fr

Toute personne ayant des informations à communiquer à la Mairie sur ces concessions sont invitées à le faire et peuvent éventuellement aider dans la recherche des ayants-droits.

SYNDICAT DES EAUX CONFLUENCE EAUX

Confluence Eaux vient de publier la première version de son site web à l'adresse : confluence-eaux.fr

Vous y trouverez toutes les informations descriptives de votre syndicat des eaux mais aussi les informations pratiques : urgence, tarifs, qualité de l'eau etc.. pour répondre au mieux à toutes les questions que vous pouvez vous poser. Il est également possible de télécharger différents formulaires de contact pour vos démarches. Enfin, les travaux réalisés et en cours vous sont présentés.

Nous vous rappelons qu'il est possible de télécharger l'application <u>Panneau Pocket</u> sur smartphone pour être informé en direct des évènements quotidiens qui pourraient survenir : intervention réseau, coupure d'eau...

HISTOIRE DE SOUMANS

Le 29 mars dernier, le cercle d'archéologie de Montluçon et de la région a présenté, sous la houlette du Club des Ainés, un diaporama de vues du ciel de Soumans et de ses alentours ; la municipalité remercie Nicole et André PIERRE-POULET, Jean-Paul MAYARD et Jean ARCHAMBAULT.

Suite à cette rencontre, l'idée est venue à un petit groupe de personnes, toutes amoureuses de leur commune, de réaliser un livre sur l'histoire de Soumans regroupant diverses informations telles que ses origines, époque galloromaine, les villages, le petit patrimoine, etc.

Pour ce faire un appel est lancé à tous ceux qui possèdent des documents : photographies, cartes postales, photos de classes, coupures de journaux, et à ceux qui veulent apporter leurs témoignages et raconter leurs souvenirs de la vie à Soumans autrefois ; les documents prêtés seront bien évidemment restitués à leurs propriétaires.

Merci de contacter:

Francette BÉDOUSSAC-MOUSSON: 06.80.13.97.08

Jean-Claude FRANCHAISSE: 05.55.65.69.28

Page 12 BULLETIN MUNICIPAL

SOUVENIRS.

Une photo d'école a été retrouvée dans des archives, elle concerne une partie des élèves scolarisés à Soumans en 1944. Nous souhaiterions connaître le nom de tous ces enfants : vous pouvez communiquer les informations au secrétariat de la mairie. Dans le prochain bulletin nous ferons paraître les résultats obtenus. Merci pour votre aide!





Orange et l'Association des Élus Communaux et Intercommunaux de la Creuse s'associent pour une opération de collecte et recyclage des mobiles usagés dans les mairies du département

Orange et l'AMAC 23 lancent une grande opération de collecte et de recyclage des téléphones mobiles usagés dans le département de la Creuse.

Les communes de la Creuse en partenariat avec l'AMAC 23 peuvent gratuitement disposer d'une boîte de collecte afin de récupérer les téléphones mobiles usagés et leurs accessoires. Cette initiative vise à réduire l'impact environnemental des déchets électroniques tout en favorisant l'économie solidaire.

En France, 113 millions de mobiles usagés dorment dans les tiroirs. Partant de ce constat, Orange et l'AMAC 23 ont signé une convention de partenariat et organisé l'opération Collect'Mobile afin d'amplifier le volume de téléphones portables collectés et de sensibiliser les administrés au recyclage.

Afin de dynamiser cette action citoyenne, Orange lance le challenge "Collect'Mobile, un geste pour ma ville" du 1er avril au 29 août 2025.

Pour effectuer le tri des mobiles collectés, Orange fait appel à l'entreprise d'insertion, membre d'Emmaüs International, Les Ateliers du Bocage, située en France, dans les Deux-Sèvres. Les Ateliers du Bocage collectent, trient et réemploient les téléphones mobiles afin de leurs donner une seconde vie, tout en créant des emplois pour des personnes éloignées de l'emploi.

Les mobiles usages non réemployables sont recyclés par ECOSYSTEM, éco-organisme mandaté par l'Etat.

La municipalité de SOUMANS a décidé de participer à cette action et invite les habitants a déposé leurs mobiles usagés dans les boites à collecte prévues à cet effet jusqu'au 29 août :

A l'agence postale communale A la Mairie

Page 14 BULLETIN MUNICIPAL



LES HORAIRES



DÉCHÈTERIES

BUDELIÈRE - PARSAC - ST SILVAIN BAS LE ROC

MARDI ET VENDREDI

→ 9H -12H

MERCREDI ET SAMEDI

9H - 12H / 13H30 - 17H

Fermé lundi et jeudi

https://www.creuseconfluence.com/services/ gestion-des-dechets/decheteries



Parsac (gardien) 06 30 59 46 90
Budelière (gardien) 06 08 33 32 71
St Silvain bas le roc (gardien) 06 31 57 56 51

aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier

la totalité de vos emballages en plastique.

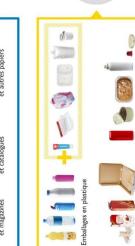
En plus des papiers et des emballages en carton,

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri.







À TRIER

Bien les vider, inutile de les laver, déposer dans le bac séparés

les uns des autres

et sans sac.

LES BONS GESTES:

94

Tous les sacs et sachets

Tous les films

Tous les pots et boîtes

Toutes les barquettes

Toutes les bouteilles



Emballages en papier et carton



Souteilles en verre

À JETER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

À TRIER

+ d'emballages triés, c'est + de matière à réutiliser!

2 ...ils sont collectés et déposés au centre de tri.

(a

vos emballages en plastique...

Vous triez tous

(-









3-0

Objets en plastique

















6 ...prêts à être transformés

en produits finis.







Les balles de plastique sont



















Ces matériaux sont réduits en paillettes puis en granulés...







Les balles de plastique sont

acheminées chez un recycleur.

Le centre de tri **sépare** les matériaux et les compacte en balles.

4

Les emballages non recyclables sont valorisés énergétiquem (chauffage urbain).

























































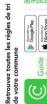














AUTRES DÉCHETS À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ

BENNES A CARTONS

Depuis le 1^{er} avril la Communauté de Communes Creuse Confluence a installé des bennes à cartons dans les communes de Bord St Georges, Clugnat et à la déchèterie de Saint-Silvain-Bas- le Roc.

Les locaux à cartons qui étaient mis à disposition dans toutes les communes ne doivent plus être utilisés afin de réduire le coût de ramassage.

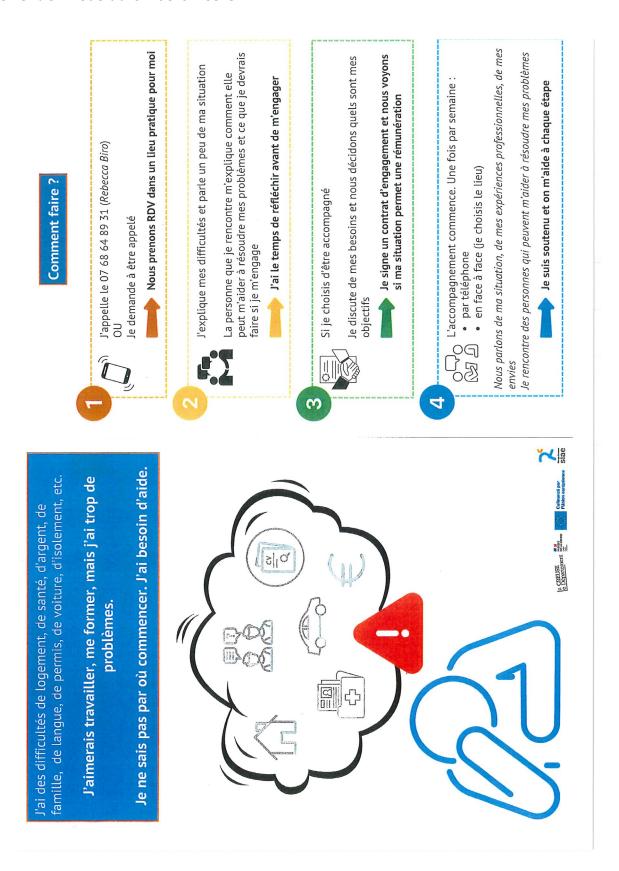
Le local à cartons de la commune de Soumans est dorénavant fermé.

Les habitants sont invités à porter leurs cartons dans l'un des 3 sites.

Aucun carton ne doit être déposé dans les bacs jaunes ou marron.



Toutes personnes rencontrant des difficultés peuvent être accompagnées, il suffit de prendre rendez-vous au 07.68.64.89.31



Page 18 BULLETIN MUNICIPAL

LA COLOCATION SENIOR HUMANOA: deux ans de vie partagée à Soumans

Implantée au cœur de notre commune depuis août 2023, la colocation senior Humanoa, gérée par la SARL Humanoa, est devenue un véritable lieu de vie et de lien. Cette maison pas comme les autres accueille jusqu'à 8 colocataires âgés, atteints ou non de troubles cognitifs, dans un cadre chaleureux, sécurisé et profondément humain.

Pensée pour offrir une alternative à la maison de retraite, cette colocation propose un mode de vie familial, où chacun est invité à participer à la vie quotidienne selon ses envies et ses capacités : préparation des repas, jardinage, moments conviviaux autour d'un café... Le personnel présent 24h/24 assure un accompagnement discret et bienveillant, favorisant le maintien de l'autonomie, le respect des rythmes de chacun, et la sérénité des familles.

Deux ans après son ouverture, la maison affiche complet. Les sourires, les échanges et les attentions du quotidien témoignent de la qualité de vie offerte ici. Les colocataires vivent dans un environnement apaisé, stimulant, et sécurisant, où les troubles de la mémoire ou l'âge avancé ne sont pas un frein à la dignité ni à la joie de vivre.

Solidarité intergénérationnelle, innovation sociale et enracinement local.

Rendez-vous TRÉS BIENTÔT pour fêter les 2 ans de cette belle aventure humaine!



INSTALLATION





A L'ECOLE DE SOUMANS

Depuis la publication du dernier bulletin municipal, l'école de Soumans a mené différents projets et effectué plusieurs sorties.

Pour débuter l'année, la classe des petits a célébré la galette des rois autour de la découverte d'albums.

Les GS/CP ont invité leurs camarades de TPS/PS/MS autour d'un goûter de crêpes à l'occasion de la Chandeleur.

Le 17 février, la classe de GS/CP est allée au théâtre Jean Lurçat d'Aubusson pour assister à un spectacle de danse hip hop « Le murmure des songes », spectacle chorégraphié de Kader Attou.

Nous avons fêté le carnaval pour une journée banalisée le 21 février. Chacun s'est déguisé et nous avons fait tous ensemble des jeux de société, les CP ont lu des petites histoires, nous avons fait des bricolages sur le thème du carnaval.

Le 18 mars, les 2 classes sont allées au cinéma à Boussac dans le cadre d'Ecole et Cinéma pour voir « Petits contes de la nuit ».

La classe de GS/CP a pu bénéficier de l'intervention de Coralie Bussonnais dans le cadre du dispositif M'T dents pour nous parler de l'hygiène bucco-dentaire.

La ressourcerie La Dynamo est également intervenue en classe. Alice Mauillon est venue le 11 mars nous parler du tri des déchets. Que deviennent nos déchets, comment les trier ? pourquoi ?

Elle est revenue le 25 mars pour réaliser une œuvre artistique « Un objet composé de mille autres » : les enfants ont réalisé par groupes 4 monstres faits de déchets et objets ramenés de la ressourcerie.

Le 6 mai, toute l'école est partie en voyage scolaire à Lignières au Pôle du cheval et de l'âne. Nous avons réalisé différents ateliers : promenade en calèche, visite du musée, soins aux ânes, petits parcours d'agilité et l'après-midi nous avions un parcours avec énigmes à résoudre.

Le 16 mai, les GS/CP sont allés voir le film « La ruée vers l'or » de Charlie Chaplin.

Nous avons profité du printemps pour travailler sur le potager : semis de haricots verts, radis, œillets d'Inde.

Une couveuse a été installée dans la classe des petits. Les élèves ont ainsi pu accueillir 3 poussins qu'il faut désormais soigner et cajoler!

Un échange avec la Maison des Assistantes Maternelles de Nouhant est organisé les matinées des 13 et 20 juin pour accueillir les nouveaux élèves qui viendront bientôt dans notre école.

Le 20 juin, notre RPI fera sa traditionnelle kermesse qui aura lieu cette année à l'école de Lavaufranche.

Le 27 juin, les élèves se rendront à Boussac pour assister à un concert des Jeunesses Musicales de France : « Nicodème a un problème ».

Le 1^{er} juillet nous ferons le pique-nique du RPI au stade de Soumans.

Actuellement, les inscriptions pour la prochaine rentrée de septembre 2025 ou janvier 2026 sont ouvertes. Pour inscrire votre enfant, il faut vous rendre à la mairie de Soumans munis de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant afin de demander un certificat d'inscription. A l'issue de l'inscription, vous pourrez prendre rendez-vous pour une visite de l'école.

La directrice, Angélique DABITON, est à votre écoute et peut répondre à toutes vos questions au 05/55/82/86/34.

Bel été à vous et à la rentrée prochaine!

SOUMAGYM

Suite à l'arrêt de l'activité du professeur, l'association SOUMAGYM est restée en sommeil quelques temps et en début d'année, lors de l'assemblée générale, les membres ont décidé de sa dissolution.

Le solde a été reversé à 3 associations : Les 3 Z'Ecoles, le Club des Aînés et l'Association sportive Soumanaise.

AS SOUMANS





Bonjour à tous et à toutes,

La saison est terminée pour l'association Sportive Soumanaise avec un très bon résultat puisque l'équipe des rouge et blanc accède à la division supérieure la division départementale 3.

Nous remercions tout le monde, les joueurs, les dirigeants, le bureau pour le sérieux et les efforts fournis pour obtenir l'accession à l'échelon supérieur.

Merci également aux supporters qui nous ont soutenus dans cette aventure.

Notre assemblée générale a eu lieu le 14 juin et a permis de faire le bilan de la saison passée et préparer dans les meilleures conditions la prochaine tout en préservant la même dynamique. Le bureau a été renouvelé ainsi :

Président : Frédéric LARPIN

Vice-président : Mehdi BRASSEUR

Secrétaire : Maxime DILLES

Secrétaire-adjointe : Léa MARCHAND

Trésorière : Maëva COUTURIER

Merci encore à toutes et à tous et rendez-vous au mois d'août pour les premiers matchs et pour les joueurs fin juillet pour les entrainements.

Le bureau

<u>A F R C</u> Animations Festivités Rurales Culturelles



Loto du 08 Mai 2025

Après notre loto du 8 mai les membres de l'A F R C préparent activement la journée tarot, ouverte à tous, qui aura lieu dimanche 29 juin à partir de 9h.

Nous vous donnons également rendez-vous pour notre concert Pop - Rock vendredi 08 août à partir de 19 h avec 3 formations :

Tribute Bruce Springsteen avec le groupe Tebba Debize Watts spirit

En fin d'année nous vous convions à notre repas dansant le samedi 08 novembre.

Nous remercions la mairie pour son soutien, ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement de l'association.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 06 67 82 61 15

Le comité

Page 22 BULLETIN MUNICIPAL



LES AMIS DE LA CHASSAGNE

Le petit village de la Chassagne ne cesse de se lancer des défis. Toujours unis autour de leur vache jersiaise OASIS. Les Amis de la Chassagne très soudés ont beaucoup d'idées. Ils ont commencé à mettre en valeur leur village, en décorant une très ancienne carriole fleurie, en réhabilitant une fontaine ou une ancienne habitante venait puiser son eau, en restaurant une petit mare grâce à la coopération de la Mairie.

Ou'il est agréable de flâner dans notre village, de passer devant notre puits aux vœux, ou d'admirer nos vieilles ruches décoratives.

Si par hasard le 5 Juillet, vous passeriez par ici, venez découvrir notre village lors de sa brocante annuelle avec une nouveauté un petit marché de producteurs à partir de 9 heures.

Cette année notre thème pour égayer cette journée sera le cirque, avec petites animations foraines, jeux pour enfants, barbe à papa, restauration à midi et buvette toute la journée.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire et venir installer un stand - brocante ou produits locaux - 1 € le mètre/linéaire (au 06.18.07.45.30 ou 06.46.16.39.03) pas d'inscription le jour même.

Nous vous attendons nombreux pour débuter le début de l'année tout en couleurs et en gaieté.



Photographie prise en 1960 devant la fontaine de Mme VILLATTE Françoise habitante de la Chassagne venant puiser son eau dans un reau.



Notre puits au voeux et son histoire romancée

4 EME BROCANTE ANIMEE

MARCHE DE PRODUCTEURS Théme "LE CIRQUE

SAMEDI 5 Juillet 2025

à partir 9 heures LA CHASSAGNE commune de SOUMANS 23600



Tarif emplacement brocanteurs et producteurs − 1 € le ml − Inscriptions obligatoires − Nombre emplacements limités 06.18.07.45.30 − 06.46.16.39.03 ou sur HELLOASSO scanner QR code

Imprimé par nos services. Ne pas jeter sur la voie publiqu

BULLETIN MUNICIPAL Page 24



Y pense-t-on?



Tu te reposes, Grand-père?

Oui, je me fais vieux, Petit...

Tu t'ennuies pas, dis?

Que non ! J'ai eu une longue vie, tu sais, je suis comme un gros livre empli d'histoires, celles que j'ai vécues et d'autres que j'invente.

C'est ton pote, l'Arbre ? Il est vieux, comme toi.

Oh! Lui n'en a pas fini de sitôt! Tu le verras grandir encore, « mon pote ».

Mon arrière-grand-père avait semé une châ-taigne, là. Vois le beau gaillard qu'elle est deve-nue !

Il te connaissait, ton... euh... grand papa en ar-rière?

Il n'en avait pas besoin pour penser à moi.

Et toi, tu as planté cet arbre en pensant à moi, avant que je naquis?

Oui, Petit, quand tu seras vieux, tu pourras te reposer contre lui.

Je fera comme toi, Grand-père, je plantera. (pause) Mais si j'aurais pas d'enfants?

Qu'importe, tant qu'il y aura des humains, il y aura des enfants...

CLUB DU 3ème AGE

En 2025, le Club est toujours très actif avec une centaine d'adhérents.

Voici le calendrier des activités passées et à venir :

Le 19 janvier : Assemblée Générale avec 86 convives, le bureau n'a pas changé ;

Le 16 février : repas choucroute avec une centaine de personnes ;

Le 23 mars : loto qui a remporté un franc succès ;

Le 29 mars : projection de photos aériennes des communes environnantes, 160 personnes venues de différentes communes étaient présentes à la salle polyvalente ;

Le 22 mai : atelier santé « vous, bien au volant » où une dizaine de personnes y ont participé ;

Du 25 au 29 mai : 20 personnes ont pris la direction de la baie de Somme pour un joli voyage de 5 jours ;

Le 12 juin : voyage d'une journée à Moulins avec visite du musée du costume et de la ville ;

Le 6 juillet : repars campagnard Le 19 octobre : concours de belote Le 6 décembre : goûter de Noël

Les réunions mensuelles ont toujours lieu le 2^{ème} mardi de chaque mois où une trentaine de personnes s'adonnent à différentes activités dans la bonne humeur.

Des séances de gymnastique douce ont lieu tous les lundis de 14 h à 15 h à la salle polyvalente, sauf pendant les vacances scolaires, 20 personnes y participent.

Bonnes vacances à toutes et à tous.



Réunion mensuelle du 10 juin



Assemblée Générale du 19 janvier

Page 26 BULLETIN MUNICIPAL

SANTÉ

ECHINOCOCCOSE ALVÉOLAIRE : ÉTUDIER, INFORMER ET PRÉVENIR



Qu'est-ce que l'échinococcose alvéolaire ?

Alex Grenier: C'est une maladie parasitaire provoquée par Echinococcus multilocularis, un ver présent dans l'intestin et dont la larve investit le foie pour se développer. Ce ver est invisible à l'ceil nu. C'est une zoonose, c'est-à-dire une maladie transmissible de l'animal à l'homme.

Quels sont les dangers pour l'homme?

Cette maladie est potentiellement grave pour l'homme. Elle s'apparente à un cancer du foie à progression lente. Elle peut être mortelle si elle n'est pas soignée et les traitements disponibles ne font que bloquer le développement du parasite sans l'éliminer. Les personnes immunodéprimées sont particulièrement à risque.

Comment se propage-t-elle?

Le renard et les rongeurs sont les hôtes de prédilection du parasite. L'homme peut se contaminer de diverses manières : par ingestion du parasite présent sur des aliments ramassés dans le milieu naturel (mûres, pissenlits, etc.) ou dans les jardins (salade) et souillés par des déjections de renard, par contact direct lors de manipulations de cadavres ou encore par contact direct avec des animaux domestiques (chats) ayant consommés des rongeurs contaminés.

Quels sont les gestes simples de prévention?

Bien laver les fruits et les légumes cueillis près du sol, se laver les mains après contact avec la terre et la manipulation de renards, chiens ou chats, potentiellement porteurs d'œufs du parasite sur leur pelage, clôturer les potagers et zones maraichères pour empêcher les renards de pénétrer et de contaminer le sol et les végétaux avec leurs déjections. pour les propriétaires de chiens ou de chats, les vermifuger très régulièrement s'il y a un risque qu'ils consomment des rongeurs.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Juillet

Samedi 5 : Brocante et marché de producteurs locaux organisé par les Amis de la Chassagne

Dimanche 6: Repas campagnard du Club du 3^{ème} Age

Dimanche 13 : Bal à la salle polyvalente par Le Tikki's

Août Vendredi 8 : Concert Pop-Rock à 21h association AFRC

Octobre Dimanche 19 : Concours de belote du Club du 3^{ème} Age

Novembre Samedi 8 : Repas dansant association AFRC

Décembre Samedi 6 : Goûter de Noël du Club du 3^{ème} Age

Directeur de la publication : Jean-Claude PARNIERE Impression : Espace Copie Plan (Guéret)